

ATTENTION! Toute modification de membre signataire doit faire l'objet d'une adaptation des statuts de l'ASBL de votre club. Une copie de la publication au Moniteur Belge devra nous parvenir dans les meilleurs délais suivant la modification du membre signataire.

Recommandé

CHANGEMENT DE PRESIDENT

Ci-dessous nous vous fais	ons part du ch	nangement de présidence du
Club	:	
Numéro de matricule	:	
Nom du nouveau présider	nt:	
Rue et numéro	:	
Domicile	:	
Numéro de tél.	:/	GSM:/
Fax	:	
Adresse email	:	
Signature + nom (en majuscule) Signature + nom (en majuscule)		
Ancien président		nouveau président
OU		
Signature + nom (en majuscule)		
Secrétaire:		
OU		
Signature + Noms (en majuscules) DEUX membres du comité		

A renvoyer par recommandé à : AWBB, av. Paul-Henri Spaak 17/3 – 1060 Bruxelles